

**L'ÉTÉ DE LA BIODIVERSITÉ.** Découvrez la nature bourguignonne.

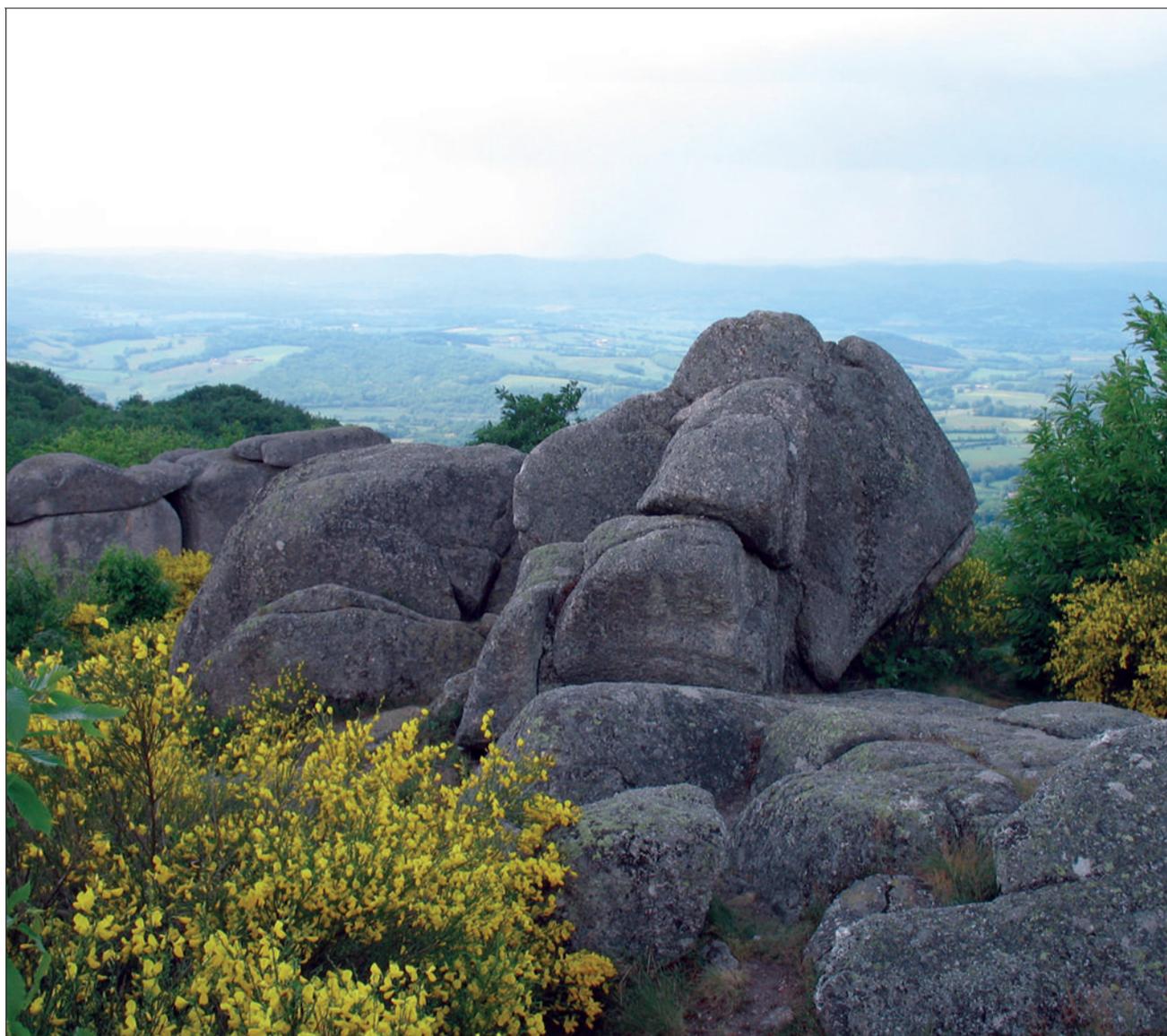
# Une perle de granit blanc : le massif d'Uchon

Sur la commune d'Uchon, en Saône-et-Loire, on ne dénombre pas moins de vingt amoncellements de gros blocs de pierres appelés « chaos granitiques ».

Ces pierres aux noms évocateurs (la Griffe du Diable, le Mammouth, le Dolmen, le Nez de chien) ont été les témoins de rites et de légendes diverses. Laissez-vous emporter par la magie de ce lieu et regardez à travers l'ombre d'un chaos : vous y découvrirez peut-être un animal insolite ou une histoire mystérieuse.

## Un site naturel unique

Le massif d'Uchon, surnommé la « Perle du Morvan », présente de nombreux attraits parmi lesquels ses forêts de hêtres et ses prés parsemés de blocs de granite. Il offre un point de vue splendide sur la région bocagère d'Étang-sur-Aroux, sur le Morvan et parfois, par temps clair, sur le Puy-de-Dôme. Au sommet, près du point culminant (684 m), sont concentrés les plus beaux chaos granitiques dont les plus connus sont les Rochers du Carnaval, le Nez de Chien et le Mammouth. Autrefois, l'homme était omniprésent dans cet espace et la lande était entretenue par le bétail. Les blocs étaient alors tous visibles. Progressivement, l'élevage a disparu et la fo-



Le mammouth est un des plus beaux chaos granitiques du site ; il culmine à 684 m d'altitude. Photo SDR

rêt a repris ses droits : les zones de pelouses et de landes se sont réduites. Les roches se sont trouvées elles aussi recouvertes par la végétation. Afin de préserver tout l'intérêt naturel et paysager du site, le Conservatoire d'espaces naturels

de Bourgogne effectuée depuis 1999 des travaux de rajeunissement de la lande et de débroussaillage des chaos.

Le site des rochers du Carnaval est le domaine de la lande sur sol acide composée de genêts à balais et de callunes (bruyères). On y trouve aussi des zones plus rases de pelouses.

## Un sentier découverte toujours ouvert

A proximité des Rochers du Carnaval se trouve un point haut : le Signal d'Uchon. Ce lieu stratégique, utilisé de longue date par l'homme, sert aujourd'hui de relais pour la radio et la télévision mais également de balise aérienne.

## Du sommet du massif d'Uchon, par temps clair, on aperçoit le Puy-de-Dôme

Situé également sur la commune d'Uchon, le sentier de découverte forestière, réalisé par le Centre régional de la propriété forestière, vous propose trois boucles pédestres de 4 à 8 km. Le sentier est d'accès libre et ouvert toute l'année. Un livret d'accompagnement est disponible à l'auberge de la Croix de Messire Jean. Contact CRPF : 03.80.53.10.00. Site internet : [www.foret-de-bourgogne.com](http://www.foret-de-bourgogne.com)

Visites guidées pour les groupes sur simple demande (La Réserve - 58170 Ta-

zilly - Tél. 03.86.30.08.63). Sur place, renseignements à l'auberge *La Croix de Messire Jean* (71190 Uchon. Tél. 03 85 54 42 06)

**INFO** Pour en savoir plus ou participer à la biodiversité en Bourgogne, contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Chemin du Moulin-des-Étangs, 21600 Fenay, Tél. 03 80 79 25 99, [conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr](mailto:conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr). Participez à la vie de Bourgogne-Nature avec le site [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr), [contact@bourgogne-nature.fr](mailto:contact@bourgogne-nature.fr)

## PRATIQUE

**ITINÉRAIRE** Les « Rochers du Carnaval » se trouvent sur le massif d'Uchon, à 15 km environ à l'ouest du Creusot et à 20 km environ au sud d'Autun. A Uchon, suivre le fléchage « Signal d'Uchon / Table d'orientation » puis au niveau de l'auberge « La Croix de Messire Jean » suivre le fléchage « Rochers du Carnaval ».

Ce site est une propriété privée, nous vous remercions de respecter les lieux pour que ce patrimoine naturel continue de passionner les générations futures.

**CONTACTS** Mairie d'Uchon Bourg - 71190 Uchon Tél. : 03.85.54.30.78. Parc naturel régional du Morvan Maison du Parc, 58230 Saint-Brisson. Tél. 03.86.78.79.00. Site internet [www.parcumorvan.org](http://www.parcumorvan.org)